

➤ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Pour démarrer : concevoir et mettre en œuvre un enseignement de l'EPS au cycle 2

Concevoir un module d'apprentissage en EPS

Un module d'apprentissage en EPS : Enjeux et principes de construction

Qu'est-ce qu'un module d'apprentissage en EPS ?

En EPS, un module d'apprentissage, que certains appellent aussi séquence, unité d'enseignement ou encore cycle¹, organise un ensemble de séances en général référées à une activité particulière. Par exemple : un module « course longue » ; ou « natation » ; ou « balle ovale », etc.

Un module d'apprentissage se caractérise par les objectifs d'apprentissage que l'enseignant fixe pour ses élèves, qui vont structurer le module.

Concevoir un module d'apprentissage c'est donc, pour le professeur, prévoir et structurer sur un temps long de plusieurs semaines ce qui doit être enseigné pour que les élèves parviennent aux attendus, en donnant des repères organisant leur progression et en anticipant les modalités de leur évaluation.

Pour les élèves, vivre un module d'apprentissage, c'est avoir le plaisir de retrouver une même activité – ou une même famille d'activités – pendant un temps long et avoir du temps pour progresser et constater ses progrès dans cette ou ces activités.

Quelques principes pour l'élaboration d'un module d'apprentissage

En EPS, les attendus de fin de cycle portent systématiquement sur le développement de la motricité et la construction d'un langage du corps ainsi que sur l'appropriation de méthodes et d'outils pour apprendre, et sur la connaissance en actes de rôles sociaux et sur le respect des règles. La préparation d'un module doit donc intégrer ces trois dimensions motrice, méthodologique et sociale.

Un module d'apprentissage se construit à partir de ce que les élèves savent déjà faire - une toute première phase d'évaluation diagnostique peut donc être nécessaire - et fixe de nouveaux objectifs. Les apprentissages du module se réfèrent aux attendus de fin de cycle avec une priorité dans le choix des attendus visés au regard de l'activité choisie.

L'élaboration du module prend en compte les contraintes techniques de lieux, de matériels et d'horaires. Les emplois du temps hebdomadaires peuvent être remaniés en cours d'année scolaire pour une meilleure adaptation à l'enseignement de l'EPS projeté, en optimisant la durée et le nombre de séances, voire leur place dans la semaine et dans la journée.

L'élaboration du module organise la succession des séances pour assurer la progressivité des apprentissages. Le nombre et la durée des séances par module peuvent varier mais, au cycle 2, on peut recommander des modules de 6 à 12 séances.

Enfin, l'élaboration du module envisage d'entrée de jeu les modalités d'évaluation, formatives ou sommatives.

La structure générale du module

L'organisation des séances dans le module peut prendre des formes plus ou moins complexes mais respecte toujours quelques principes d'alternance simples :

1. une phase de découverte : elle met les élèves en « mouvement », leur permet de prendre des repères, de construire du sens par le biais d'une première représentation de l'activité ; elle ne perdure pas au-delà du nécessaire ;
2. une phase d'apprentissage garantissant un temps d'entraînement suffisant pour permettre l'atteinte des objectifs ;
3. une phase bilan.

Cet enchaînement constitue l'architecture du module, les alternances de situations ciblées et complexes pouvant varier selon l'activité et le projet de l'enseignant.

DÉCOUVERTE	APPRENTISSAGE - ENTRAÎNEMENT	ÉVALUATION
Mettre les élèves en « mouvement », leur permettre de prendre des repères, de construire du sens par le biais d'une première expérience authentique.	Les élèves sont alternativement confrontés à une situation complexe conçue pour l'unité de formation et à des situations ciblées visant à consolider des acquis ou à remédier aux difficultés constatées.	Bilan des savoirs construits par les élèves. L'enseignant conçoit la situation d'évaluation en étant attentif à deux éléments : • la part d'inédit par rapport aux situations d'entraînement ; • l'accessibilité pour toutes et tous.

Éléments de clarification par phase d'enseignement

La phase de découverte peut être considérée comme un acte préparatoire à l'enseignement à venir.

Les programmes rappellent qu'au cycle 2, les élèves ont le temps d'apprendre, de façon progressive et adaptée aux divers parcours antérieurs, chacun à son rythme.

Au départ d'une unité d'enseignement, il est important qu'ils agissent, interagissent, s'éprouvent et mobilisent différents langages, corporel, oral ou scientifique pour questionner la situation. Cette phase durera le temps jugé nécessaire par l'enseignant pour installer du sens et des relations apaisées entre pairs au cœur de la pratique physique.

La phase d'apprentissage – entraînement devient plus exigeante pour les élèves et pour l'enseignant. Pour les élèves, car parfois la situation d'apprentissage les met face à une situation complexe. Par exemple les consignes de la situation peuvent souffrir d'une insuffisance de données, volontairement dans le but d'induire une activité de recherche chez tous les élèves qui seront alors amenés à prendre des initiatives, à faire des choix pour résoudre leur problème ; ou, dans un jeu collectif, le professeur peut ne pas donner dès la première séance toutes les réponses aux situations qui peuvent se présenter. Ce sont les élèves qui, progressivement, éprouveront diverses solutions et pourront en valider certaines, par démarche personnelle, par l'échange avec les pairs et / ou avec l'aide du professeur. A leur niveau, prendre conscience de ce qu'ils font pour réussir, avec leurs propres moyens est un élément essentiel de l'apprentissage (compétence générale 2).

Rechercher des solutions, apprendre par essais et erreurs demande du temps. Que la solution retenue soit trouvée par les élèves, provoquée par un aménagement du milieu ou née de la confrontation avec un pair, il faut ensuite que chacun puisse encore s'éprouver, agir, interagir en utilisant cette solution. Aussi, de nombreuses répétitions sont-elles nécessaires.

Pour l'enseignant aussi cette phase est exigeante car la conception de la situation porteuse des enjeux de formation de l'unité d'apprentissage se doit d'être adaptée aux caractéristiques de ses élèves ; il ne peut s'agir d'un kit didactique.

La phase d'évaluation est un moment sensible.

Elle doit permettre à tous les élèves, quel que soit leur niveau, de montrer leur capacité à agir dans une situation présentant un certain niveau de complexité. Les exercices ciblés, proposés pour l'apprentissage, ne sont pas à retenir en tant que tels pour l'évaluation même s'ils entrent, en tant que composante, dans l'évaluation de la tâche complexe.

Exemple : durant un module d'activités gymniques dont l'objectif est la réalisation maîtrisée d'actions gymniques sur un parcours aménagé, comportant obligatoirement une roulade, un saut, un équilibre, un franchissement, tous les élèves ont été amenés à travailler de façon ciblée, avec des aménagements spécifiques, différents éléments gymniques. La réussite de ces différentes actions gymniques entre dans les critères d'évaluation en fin de module à travers un parcours au sein duquel chaque élève enchaîne ces éléments destinés à être vus et appréciés par ses camarades. Ainsi, l'objet principal de l'évaluation porte moins sur la maîtrise isolée d'un élément gymnique - dans le même contexte que la situation d'apprentissage - que sur la capacité de l'élève à maîtriser plusieurs actions gymniques différentes qui s'enchaînent sur un parcours moteur adapté à ses capacités (tâche complexe).

Autre exemple : à l'issue d'un module d'activités athlétiques aménagées, les élèves sont évalués sur leurs performances individuelles ou collectives. Si, lors du module, l'enseignant a proposé aux élèves de travailler le lancer dans une configuration particulière, un fil tendu les amenant à lancer leur balle « vers le haut », lors de l'évaluation, cet exercice n'aura plus sa place et c'est le lancer en situation de référence qui sera évalué.